



Rapport d'activités

20
23

Sommaire

03 Le mot de la Présidente

05 Les missions de l'ORSaG

07 Le Conseil d'Administration

09 Les ressources humaines

13 Les études & surveillances • Convention ARS

27 Les études & surveillances • Hors convention ARS

37 Les journées thématiques

41 Les présentations de données

43 Transmission et demandes d'infos

45 Les points forts de 2024



Le Mot de la Présidente

L'année 2023 a été marquée par des évolutions significatives pour notre organisation, tant sur le plan opérationnel que stratégique.

Parmi les projets phares, je voudrais souligner particulièrement la mise en place du projet Kannari 2 en convention avec Santé publique France, qui a mobilisé une grande partie de nos ressources humaines et nous a invité à faire appel à des professionnels de santé du territoire pour y contribuer. Parler de Kannari, c'est se rappeler que la première édition de ce projet avait permis à l'ORSAG de faire un bon en se modernisant, en renforçant et consolidant notre équipe de chargés d'étude à l'époque. Nous avons alors quitté Basse-Terre pour nous installer dans nos locaux actuels plus grand et plus proches de professionnels œuvrant pour la santé dans notre territoire.

Cette année a également été marquée par une augmentation de la masse salariale, notamment pour répondre aux besoins croissants de notre structure pour des projets nouveaux mais aussi pour reprendre des projets qui avaient été ralentis, non de notre fait, durant la période « COVID ».

De nouvelles embauches de chargés d'études ont été réalisées, mais aussi le renforcement des compétences de notre équipe, avec un accent particulier sur la recherche qualitative et l'utilisation des données du Système National des Données de Santé (SNDS). Ces formations ont permis à notre équipe d'acquérir de nouvelles expertises, tout en consolidant notre savoir-faire dans l'analyse fine des données de santé. Cela contribue non seulement à l'amélioration de la qualité de nos travaux, mais aussi à l'enrichissement professionnel de chacun de nos collaborateurs.

Je tiens également à saluer les productions réalisées cette année pour notre commanditaire principal, l'Agence Régionale de Santé (ARS) Guadeloupe, Saint-martin et Saint-Barthélemy. Les demandes de l'ARS ont été variées et ont couvert des thématiques cruciales pour la santé publique en Guadeloupe. Nous sommes fiers d'avoir pu répondre à leurs attentes avec professionnalisme et rigueur, tout en respectant les délais impartis. Ces productions témoignent de la confiance renouvelée de l'ARS dans notre capacité à leur fournir des données fiables et des analyses pertinentes. Et pour cela, merci.

Le Mot de la Présidente

Suite

Par ailleurs, nous avons aussi élargi notre champ d'action en travaillant sur des projets hors convention témoignant de la volonté de l'ORS de diversifier ses collaborations et de répondre aux besoins émergents en matière de santé publique, au-delà du cadre de nos partenaires institutionnels habituels.

Enfin, je me dois de mentionner la collaboration naissante avec le Conseil régional. Ce partenariat ouvre de nouvelles perspectives pour l'ORSaG et nous permet d'envisager des synergies entre les politiques régionales de santé et nos travaux d'observation. Nous espérons que cette collaboration se renforcera dans les années à venir, avec des projets communs qui contribueront à l'amélioration de la santé et du bien-être des guadeloupéens.

Pour conclure, je tiens à remercier chaleureusement tous les membres du conseil d'administration, notre directrice et son équipe dynamique, ainsi que l'ensemble de nos partenaires, qui ont contribué à cette année riche en succès et en accomplissements.

L'année à venir sera sans doute tout aussi stimulante, avec de nouveaux défis à relever et de nouvelles opportunités. Nous continuerons à travailler avec le même engagement, afin de remplir pleinement notre mission au service de la santé publique en Guadeloupe.

Je vous remercie pour votre attention, et je vous souhaite de découvrir sans plus tarder les activités 2023 de notre observatoire.

Dr Walé KANGAMBEGA CHÂTEAU-DEGAT

Les Missions de l'ORSaG

Aide à la décision des instances décisionnelles dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques et actions nécessaires en vue de l'amélioration de la situation sanitaire et sociale des populations de Guadeloupe, Saint-Martin et Saint-Barthélemy.

Recensement, rassemblement et exploitation des données issues d'enquêtes spécifiques réalisées en population ou enregistrées dans des bases médico-administratives,

Appui méthodologique et statistique aux projets développés par les professionnels de la santé



Travaux en vue d'une meilleure évaluation ou connaissance de thématiques où les données existantes seraient manquantes, voire insuffisantes

Valorisation et diffusion des données disponibles sur l'état de santé de la population.

Les travaux de l'Observatoire font l'objet de dossiers, de fiches thématiques, infographies, et rapports accessibles à tout public. Les documents sont diffusés à nos partenaires et sont consultables sur notre site Internet. Certaines productions sont imprimées en quelques exemplaires, le plus souvent destinées aux commanditaires.

L'ORSaG est également régulièrement convié à des événements publics (séminaires, congrès) pour communiquer sur ses travaux et faire part de son expertise sur une thématique relevant de l'observation de la santé

Le Conseil d'Administration



Présidente

Dr Walé KANGAMBEGA CHATEAU DEGAT
Médecin Généraliste



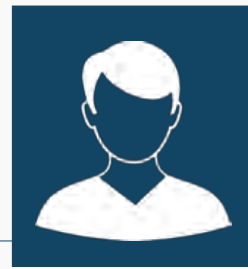
Vice-Présidente

Mme Céline STRALKA SEJOR
Attachée d'Administration Hospitalière
Direction Générale/CME



Trésorière

Mme Emmanuella SAINT-CLAIR
Directrice SSIAD Arc en Ciel



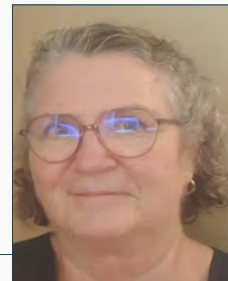
Trésorier Adjoint

M. Bernard BHAKKAN
Biostatisticien au CHU



Secrétaire

Mme Pierrette MEURY
Dr en Santé Publique
Infirmière Pratique avancée Asalée



Secrétaire Adjointe

Dr Véronique BOURHIS-ESPIAND
Médecin Généraliste



Membre

Dr Philippe CARRERE
Médecin Généraliste



Membre

Dr Pauline KANGAMBEGA
Endocrinologue
Coordinateur Maître d'œuvre du
pôle de ressources en éducation
thérapeutique de la Guadeloupe
Présidente APET971



Membre

Pr Mathurin TABUE
Professeur des Universités
Chef de Pôle Gériatrie/
Gérontologie CHU de Martinique
NSERM 1219
Directeur Adjoint EpiCliv de l'UA

LES RESSOURCES HUMAINES



Corinne Valérie PIOCHE

Diplômée d'un Master en Santé Publique de l'Université de Paris Sud, elle intègre l'ORSaG en juin 2020 en qualité de chef de projet pour en devenir la directrice en 2022. Son engagement fort et 20 ans d'expérience dans le secteur de la Santé Publique lui valent la confiance du Conseil d'Administration pour mener à bien les objectifs fixés.



Christina GOUDOU

Diplômée d'un master en Ingénierie du Développement et Expertise Économique de l'Université des Antilles, elle est membre de l'équipe depuis juin 2020. Sa rigueur trouve un terrain de jeu idéal dans une activité qui associe les chiffres et la santé.



Audrey BONINE

Diplômée d'un master en Ingénierie du Développement et Expertise Économique de l'Université des Antilles, la benjamine de l'équipe réalise, en novembre 2022, son rêve de travailler en Guadeloupe en utilisant au quotidien les chiffres et les statistiques.

Les Embauches 2023



Christelle CELESTE

Diplômée d'un Master 2 en Santé Publique, Epidémiologie et gestion des risques de l'Université Claude Bernard de Lyon, c'est en mai 2023 qu'elle rejoint l'équipe.

Son expérience professionnelle se situe essentiellement en établissements de santé et sa capacité d'organisation est un atout pour le pilotage de grands chantiers d'étude.



Lucie LECAT

Diplômée d'un Master International Agrobiomédical de l'Université de Bordeaux, Tapei et Tsukuba, c'est une spécialiste de la santé alimentaire, très engagée dans la cause environnementale. Son expérience essentiellement à l'INRAE et au CIRAD en témoigne.

C'est d'ailleurs au CIRAD qu'elle s'initie à la gestion et à l'analyse de bases données. L'approche statistique et globale de la santé qu'offre l'ORSaG lui permet de renforcer ses capacités d'analyse. Son approche scientifique est un atout pour l'équipe qu'elle intègre en septembre 2023. Les études en lien avec l'alimentation font, à n'en pas douter, son bonheur.

JOURNÉE NATIONALE DE LA RÉSILIENCE



STORY CANAL 10 - TÉLÉ AN NOU

Un événement a été organisé afin de rappeler et communiquer sur les gestes qui sauvent face aux risques naturels mais également face aux risques de tous les jours.

Plusieurs acteurs confrontés quotidiennement à ces risques étaient présents pour montrer les bons gestes à adopter.

Information sur les risques majeurs

Le GIP-Raspeg a convié l'équipe de l'ORSaG à deux journées de formation autour des risques majeurs. Extrêmement enrichissante, la mise en pratique était importante et a recueilli l'adhésion du plus grand nombre. Des documents d'information pour aller plus loin ont été transmis à l'issue de ces deux jours.

Les Journées du GROUM.F

Le GROUM.F ou GROUpe Universitaire de recherche qualitative Médicale Francophone est une association indépendante, issue du Collège National des Généralistes Enseignants (CNGE) et qui a pour objectif initial de faire connaître et de développer la recherche qualitative en soins primaires.

Tous les ans, le GROUM.F organise des journées sur des thématiques spécifiques et en des lieux différents. Elle se sont tenues les 22 et 23 juin 2023 sur le Campus de Fouillole de l'Université des Antilles avec pour thématique : l'Education Thérapeutique (ETP) et les méthodes d'analyses qualitatives. Toute l'équipe de l'ORSaG y a participé.



Formation SNDS

Du 21 au 23 novembre 2023, Christina Goudou a assisté à une formation SNDS sur les Données Individuelles Bénéficiaires (DIB). Elle se tenait au siège de l'Assurance Maladie en Guadeloupe. Ces trois jours lui ont permis d'approfondir les connaissances vues en 2022 et d'échanger avec d'autres utilisateurs de la base.

**LES ÉTUDES
&
SURVEILLANCES
- CONVENTION ARS -**

Étude Nationale Périnatalité (ENP)



Présentation à l'ARS le 26/06/2024

Contexte

Des enquêtes nationales périnatales sont réalisées à intervalle régulier. Elles permettent de suivre l'évolution des principaux indicateurs périnataux relatifs à la santé, aux pratiques médicales et aux facteurs de risque et de fournir des informations sur des questions particulières, pour aider à la décision et à l'évaluation des actions de santé. Elles portent sur la totalité des naissances (enfants nés vivants et mort-nés) survenues pendant l'équivalent d'une semaine dans l'ensemble des maternités françaises.

Objectif

L'objectif de l'enquête est de décrire les principaux indicateurs de l'état de santé des femmes et des enfants à la naissance et deux mois après la naissance en Guadeloupe et à Saint-Martin et les comparer à ceux enregistrés dans l'Hexagone et dans les autres DROM.

Méthode

En Guadeloupe et à Saint-Martin, l'extension de l'enquête sur 9 semaines du 15 mars au 16 mai 2021 (incluant la semaine nationale) a permis d'inclure davantage de femmes et ainsi d'obtenir des indicateurs clés. Les informations sont recueillies à partir du dossier médical des maternités et d'un entretien avec les femmes lors de séjour en maternité après leur accouchement. Un suivi à deux mois a également été réalisé pour les mères et les enfants.

Activité 2023

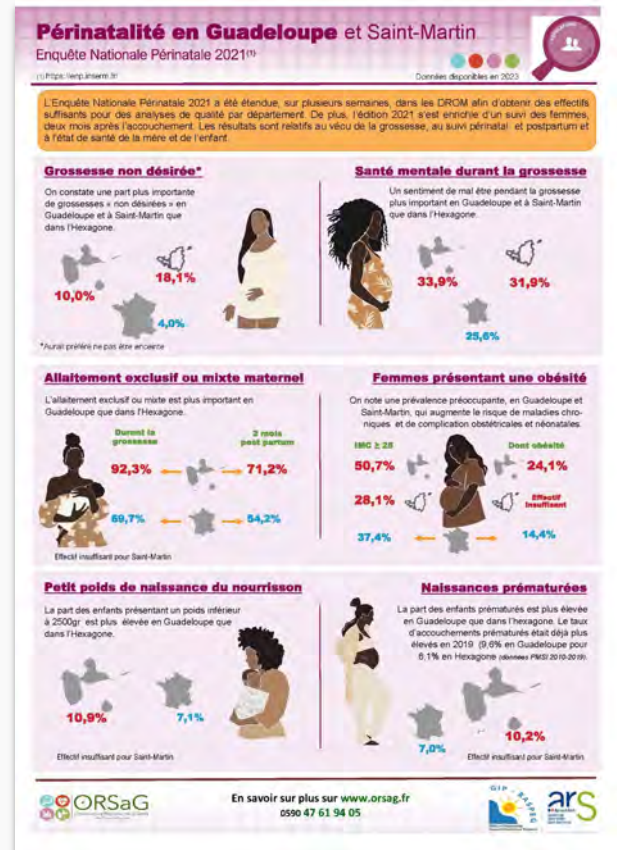
En 2023, les travaux ont porté sur la rédaction du rapport en collaboration avec les équipes de l'ARS Guadeloupe Saint-Martin, Saint-Barthélemy, du DSR en périnatalité, de Santé publique France et de l'INSERM. Les résultats de l'enquête ont fait l'objet d'une conférence de presse en juin 2023.

Résultat

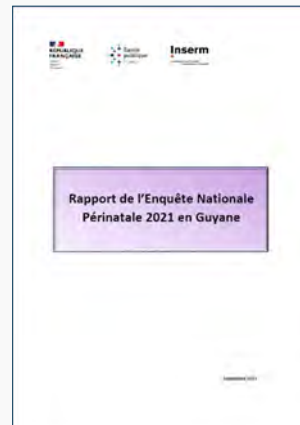
En Guadeloupe et à Saint-Martin, respectivement 690 et 93 naissances ont été enregistrées dans l'ENP-DROM 2021. Les résultats de l'enquête montrent que les indicateurs de la santé périnatale en Guadeloupe restent préoccupants. Le taux de prématurité et la part des naissances de bébés de petit poids (< 2 500 g) sont élevés (respectivement 10,2% et 10,8%). Des facteurs médicaux connus comme associés à la prématurité (obésité, hypertension artérielle ou encore prééclampsie) ont été retrouvés dans des proportions plus élevées que dans l'Hexagone.

Concernant la contraception, 23,0% des femmes en Guadeloupe déclarent n'avoir jamais eu recours à un moyen contraceptif (vs. 11,8% dans l'Hexagone). À deux mois de la grossesse, 71,2% des femmes déclarent allaiter leur enfant (30,1% exclusif et 41,1% mixte vs., respectivement, 34,4% et 19,8% dans l'Hexagone).

Par ailleurs, les données montrent que le contexte socio-économique est plus défavorable, 33,5% des femmes en Guadeloupe et 30,4% à Saint-Martin déclarent un revenu mensuel inférieur à 1 000 euros (vs. 7,5% dans l'Hexagone).



Infographie Guadeloupe



Diffusion

Le rapport est disponible sur le site de l'ORSaG, de l'ARS de Guadeloupe, Saint-Martin, Saint-Barthélemy, de Promotion Santé Guadeloupe, Saint-Martin, Saint Barthélemy. Retrouvez les 5 rapports DROM sur le site de Santé Publique France. <https://www.santepubliquefrance.fr/>

Besoins en santé des bénéficiaires du RSA

AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS, AVEZ-VOUS RENCONTRÉ DES DIFFICULTÉS FINANCIÈRES POUR VOUS SOIGNER ?

Près de 4 participants sur 10 rapportent avoir rencontré des difficultés financières pour se soigner au cours des 12 derniers mois (39,2 %).



■ Oui ■ Non

Femmes
Oui : 38,65 %
Non : 61,35 %

Hommes
Oui : 42,4 %
Non : 57,6 %

- Les hommes déclarent plus souvent que les femmes avoir rencontré des difficultés financières pour se soigner.
- Les bénéficiaires du RSA non majoré sont plus nombreux à déclarer des difficultés financières pour se soigner que ceux qui bénéficient d'un RSA majoré (respectivement 39,2% vs. 31,0%)

Contexte

En 2023, l'Observatoire Régional de la Santé de Guadeloupe (ORSaG), l'Agence Régionale de la santé de Guadeloupe, Saint-Martin, Saint-Barthélemy et le Conseil Départemental de la Guadeloupe ont réalisé une étude sur les besoins en santé des bénéficiaires du RSA, afin d'identifier les difficultés d'accès aux soins dans cette population en situation de fragilité. Au 31 décembre 2021, le RSA concernait 44 000 foyers, soit 24% des ménages Guadeloupéens (Données CNAF, CCMSA).

Objectif

L'objectif de l'étude est de mettre en évidence les besoins en santé et les attentes des bénéficiaires du RSA. Il s'agissait d'identifier les principales problématiques en santé, les difficultés d'accès aux soins dans cette population, de mieux comprendre les raisons qui poussent certains bénéficiaires du RSA à renoncer aux soins et de proposer des pistes d'amélioration dans la prise en charge de leur santé.

Méthode

Les bénéficiaires du RSA ont été invités à répondre à un auto-questionnaire en ligne, seuls ou avec le soutien d'un conseiller numérique du Conseil Départemental. Des données socio-démographiques (sexe, âge, situation familiale, situation professionnelle, couverture médicale), de santé (perception de l'état de santé physique et psychologique) et des informations sur l'accès aux services de santé, sur le renoncement aux soins et ses causes ont été recueillies auprès de 240 bénéficiaires du RSA. L'enquête s'est déroulée du 27/03/2023 au 31/05/2023.

Activité 2023

En 2023, les données recueillies via les auto-questionnaires ont été analysées par l'ORSaG et ont fait l'objet d'une présentation aux partenaires élargis.



Résultats

Entre le 27 février et le 31 mai 2023, 240 bénéficiaires du RSA volontaires ont participé à l'enquête. Près de 40% des bénéficiaires rencontrent des difficultés financières pour se faire soigner, parmi eux, la majorité (89%) déclarent avoir dû renoncer à des soins. Un délai de rendez-vous médical trop long et des horaires mal adaptés sont également mentionnés comme autres causes du renoncement aux soins.

Diffusion

Principaux partenaires.

Pour 2024

Une valorisation plus large des résultats de l'étude est envisagée

Permanence Des Soins Ambulatoires (PDSA)



Contexte

Dans chaque département, un Comité Départemental de l'Aide Médicale Urgente, de la Permanence des Soins et des Transports Sanitaires (CODAMUPS-TS) veille à la qualité de la distribution de l'aide médicale urgente, à l'organisation de la permanence des soins et à son ajustement aux besoins de la population dans le respect du cahier des charges régional défini à l'article R. 6315-6 du code de la Santé Publique. Il s'assure de la coopération des personnes physiques et morales participant à l'aide médicale urgente, au dispositif de la permanence des soins et aux transports sanitaires.

L'ORSaG a été sollicité par l'ARS Guadeloupe, Saint-Martin, Saint-Barthélemy pour réaliser une évaluation du dispositif de la PDSA.

Objectif

Entamée en 2022 à la demande de l'ARS, l'étude sur la Permanence Des Soins Ambulatoires avait pour objectif d'analyser l'évolution du dispositif de 2012 à 2021 pour les différents professionnels intervenants au sein de la PDSA. Pour rappel, les professionnels suivants étaient concernés : les médecins généralistes, les chirurgiens-dentistes, les pharmaciens, les transports sanitaires, les masseurs kinésithérapeutes lors de la période de bronchiolites.

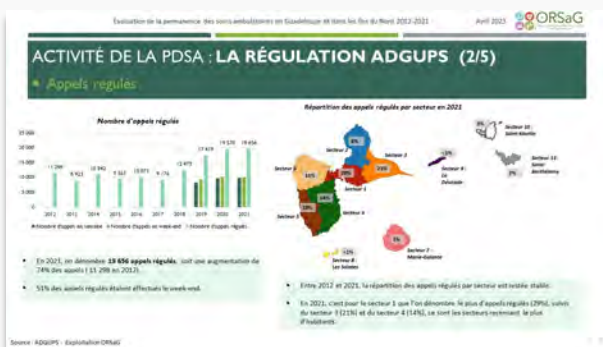


Méthode

Des données sur la démographie des professionnels de santé, sur l'organisation de la PDSA ont été recueillies auprès des professionnels de santé.

Activité 2023

Un premier rapport a été présenté à l'ARS en février 2023.



Diffusion

ARS Guadeloupe, Saint-Martin, Saint-Barthélemy.

Permanence Des Soins en Etablissement de Santé (PDSE)

Contexte

La permanence des soins en établissement de santé (PDSES) se définit comme l'accueil et la prise en charge de nouveaux patients dans une structure de soins d'un établissement de santé en aval et/ou dans le cadre de réseaux de médecine d'urgence la nuit (18h30 au plus tôt), le week-end et les jours fériés. La PDSES ne concerne que le seul champ de la MCO (Médecine-Chirurgie-Obstétrique) et de l'imagerie. Afin d'évaluer le dispositif de la permanence des soins en établissement de santé sur notre territoire, l'Agence Régionale de Santé de Guadeloupe, Saint-Martin et Saint-Barthélemy a missionné l'ORSaG pour réaliser cette évaluation auprès des établissements de santé participant déjà à la PDSES. Le présent document concerne l'évaluation du dispositif de la PDSES en 2022 pour la Guadeloupe, Saint-Martin et Saint-Barthélemy.



Objectif

L'objectif de cette évaluation était d'avoir les données nécessaires à la mise en place de travaux de réflexion en vue de la révision du volet PDSES du prochain Schéma Régional de Santé.

Méthode

Les établissements participant à la PDSES ont été interrogés sur leur organisation, sur les lignes de gardes et d'astreintes dans le cadre de la permanence des soins afin d'évaluer le dispositif en place.

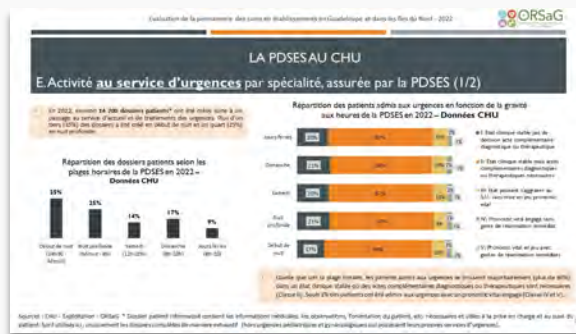


Activité 2023

Le rapport définitif a été transmis à l'ARS le 07 septembre 2023.

Diffusion :

ARS Guadeloupe, Saint-Martin, Saint-Barthélemy.



Diagnostic Local de Santé (DLS)

Les attentes de la population de Saint-Barthélemy

Un Diagnostic Local de Santé est en cours de réalisation au sein de votre territoire. L'ORSaG en collaboration avec votre collectivité et l'ARS, souhaite mieux connaître vos besoins et vos attentes en matière de santé. Ces réponses permettront de définir des priorités et mettre en place des actions adaptées en concertation, et ainsi réduire les inégalités territoriales et sociales de santé. Ce questionnaire est anonyme, à destination de tous les habitants de Saint-Barthélemy et dure moins de 20 minutes. Les données recueillies via ce questionnaire seront traitées sur la base de votre consentement.

1. PROFIL

1.1. Vous êtes :

- Un homme
- Une femme

1.2. Quelle est votre nationalité ?

- Française
- Etrangère
- Français et étrangère

1.3. Quelle est votre année de naissance ?

1.4. Dans quel quartier habitez-vous ?

- Zone Au vent
- Zone Centre
- Zone Sous le vent

1.5. Quelle est votre situation familiale ?

- Célibataire
- Marié(e), pacifié(e), en concubinage ou en union libre
- Séparé(e), divorcé(e)
- Veuf(ve)

1.6. Avez-vous des enfants ?

- Oui
- Non

1.7. Quel est votre niveau d'étude ?

- Sans diplôme
- Brevet des collèges
- BEP/CAP
- Bac/Bac pro ou équivalent
- Bac + 2 ou 3 ans
- Bac + 3 ou 4 ans
- Bac + 5 et plus

Contexte

Un Diagnostic Local de Santé (DLS) est une étude observationnelle transversale qui permet de faire émerger des problématiques spécifiques aux territoires. Plus précisément, c'est une démarche d'analyse de situation donnant lieu à concertation et propre à fonder un processus de programmation de santé. Il se distingue d'un simple état des lieux reposant sur la collecte et l'analyse des informations disponibles localement, bien qu'utilisé dans le processus diagnostic.

L'ORSaG a été mandaté par l'Agence Régionale de Santé de Guadeloupe, Saint-Martin et Saint-Barthélemy (ARS) et les collectivités territoriales (commune ou communauté d'agglomération) pour la réalisation du Diagnostic Local de Santé de Saint-Barthélemy.

Objectif

Le diagnostic devra permettre de mettre en perspective l'état de santé de la population du territoire concerné, ses caractéristiques démographiques et socio-économiques, l'accès aux soins et la qualité environnementale de leur cadre de vie. Il doit favoriser une démarche participative, associer les acteurs et la population à la réalisation du diagnostic, à l'identification des enjeux de santé et d'actions pour le territoire.

Méthode

Le diagnostic se décompose en 3 volets : 1 volet quantitatif avec l'exploitation des indicateurs socio-sanitaires de Saint-Barthélemy, 1 consultation de la population de Saint-Barthélemy et 1 volet qualitatif.

Activité 2023

En 2023, les travaux ont porté sur la recherche bibliographique, la rédaction du protocole d'étude et des questionnaires d'étude. Une exploitation des données quantitatives est également réalisée.

Programmation 2024

Finalisation du volet quantitatif. Lancement de la consultation citoyenne et des entretiens.

Contexte

Le service de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) joue un rôle d'aide auprès des familles qui ont besoin d'un accompagnement socio-économique pour assurer l'éducation de leurs enfants à domicile mais également pour accueillir et prendre en charge, y compris dans l'urgence, les enfants qui lui sont confiés par leurs parents ou par un juge. L'accueil et l'hébergement des jeunes s'effectuent soit dans des établissements médico-sociaux, plus souvent dans des Maisons d'Enfants à Caractère Social (MECS), soit en famille d'accueil ou au domicile d'une personne de confiance proche de la famille.

Afin d'interroger les acteurs intervenant dans la prise en charge globale des jeunes issus de l'ASE (les services de l'ASE, la Caisse Primaire d'Assurance Maladie, les structures d'hébergement et d'insertion, ...) l'Agence Régionale de Santé de Guadeloupe, Saint Martin et Saint Barthélemy (ARS) a missionné l'ORSaG en 2022, pour mener une étude épidémiologique sur les besoins en santé de cette population fragile.

Objectif

L'objectif principal de l'étude est d'évaluer les besoins en santé des jeunes issus de l'ASE. Les objectifs secondaires de l'étude sont de réaliser un état des lieux des acteurs du système de santé intervenant dans le champ de l'Aide Sociale à l'Enfance en Guadeloupe, de décrire les caractéristiques épidémiologiques des jeunes pris en charge par l'ASE et le devenir des jeunes sortant de l'ASE.

Méthode

L'étude se décompose en 2 volets : 1 volet quantitatif avec l'exploitation des caractéristiques épidémiologiques des jeunes pris en charge par l'ASE en Guadeloupe, à partir des données disponibles dans les bases médico-administratives ; 1 enquête auprès des acteurs de l'ASE (service de l'ASE du Conseil Départemental, Structures d'accueil des jeunes, familles d'accueil).

Activité 2023

En 2023, l'exploitation des données quantitatives a été réalisée. Une synthèse des données disponibles a été remise à l'ARS. L'enquête auprès des acteurs de l'ASE n'a pas pu être réalisée.

Programmation 2024

Revoir la faisabilité de l'enquête auprès des acteurs de l'ASE.



Vie Quotidienne et Santé : le handicap

Contexte

Conçue par la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees), collectée par l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee), l'enquête VSQ (Vie Quotidienne et Santé) vise à mieux connaître l'état de santé des personnes. Elle s'intéresse aux conditions de vies des personnes, à leurs difficultés à réaliser les activités de la vie quotidienne et les aides qu'elles perçoivent pour ces activités.

En 2023, l'ORSaG a souhaité faire l'exploitation des données de l'enquête VQS, afin d'approcher au mieux le nombre et les caractéristiques des personnes relevant du handicap en Guadeloupe.

Objectif

Les objectifs de cette enquête sont de mieux connaître l'état de santé des Français, d'éclairer les politiques publiques en faveur des personnes en situation de handicap ou de perte d'autonomie, de disposer d'informations dans chaque département.

Méthode

En France Hexagonale et dans les DROM, hors Mayotte, les personnes ont été interrogées par internet, en renvoyant un questionnaire papier ou par téléphone. Deux définitions ont été utilisées pour étudier le handicap : déclarer une limitation fonctionnelle sévère pour une fonction physique, sensorielle, cognitive ou psychique, d'une part, et déclarer une forte restriction depuis plus de six mois, pour des raisons de santé, dans les activités que les gens font habituellement, d'autre part.

Activité 2023

En 2023, l'ORSaG a réalisé l'analyse la base de la DREES « Vie Quotidienne et Santé ». Les données de Guadeloupe ont été exploitées et comparées avec le niveau national. Un rapport d'étude a été réalisé et mis en ligne sur le site de l'ORSaG. Une infographie et une synthèse des données ont également été réalisées.



Vie Quotidienne et Santé : le handicap

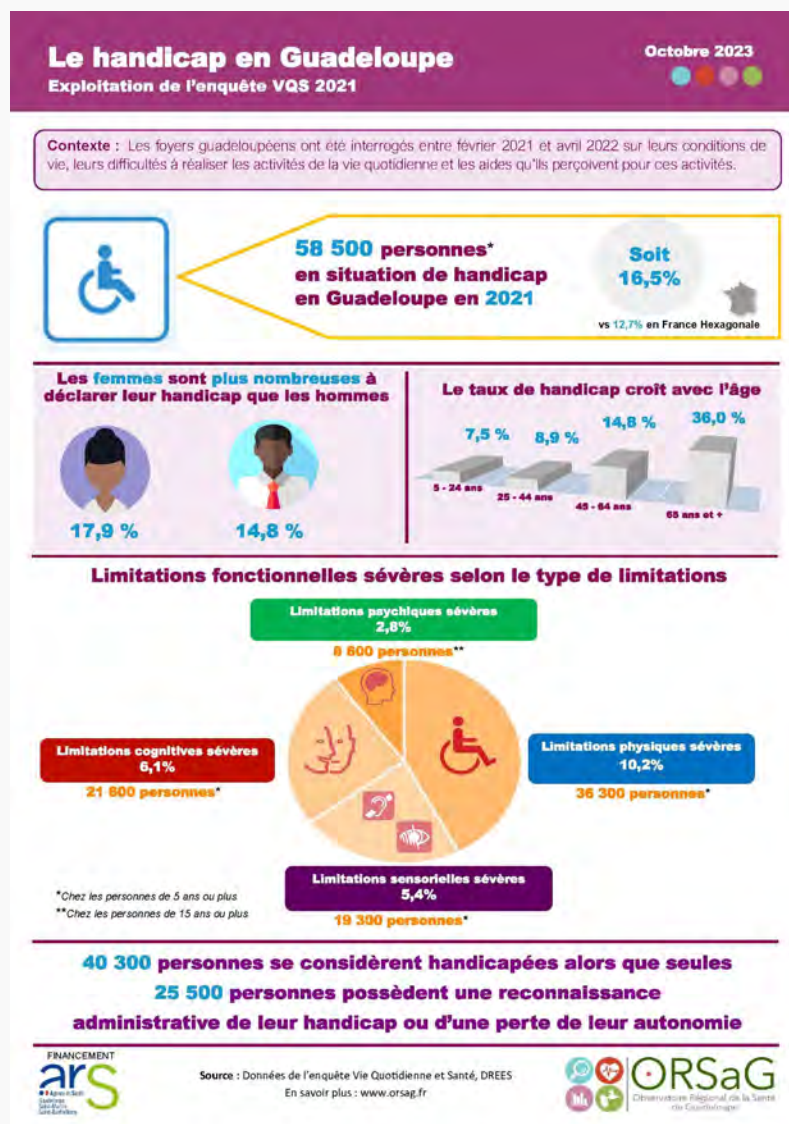
Principaux Résultats

Quel que soit le type de handicap, la Guadeloupe présente des taux plus élevés que dans l'hexagone où 16,5 % de la population guadeloupéenne de 5 ans ou plus déclarent des limitations fonctionnelles sévères ou une forte restriction des activités contre 12,7% de la population de la France Hexagonale.

En Guadeloupe, comme en France Hexagonale, les femmes sont plus nombreuses à déclarer une limitation fonctionnelle sévère ou une forte restriction des activités.

Diffusion

Un rapport et une infographie ont été publiés sur le site internet de l'ORSaG le 09/10/2023.



EnCLASS : Enquête chez les adolescents



Contexte

L'Enquête Nationale en Collèges et en Lycées chez les Adolescents sur la Santé et les Substances (EnCLASS) est un projet innovant et unique en Europe qui permet de suivre, tous les deux ans en France hexagonale, l'évolution du bien-être et des comportements de santé des adolescents dont les consommations de substances psychoactives, leurs déterminants et les contextes dans lesquels ils évoluent tout au long de l'enseignement secondaire. Dans les régions d'Outre-mer, cette enquête se renouvelle tous les 4 à 6 ans. Elle était réalisée en Guadeloupe pour la première fois en 2023.

Objectif

L'objectif principal de l'enquête EnCLASS est de connaître les comportements de santé des adolescents, leur bien-être et leur vécu à l'école.

Méthode

Sont inclus dans cette enquête, les élèves scolarisés au collège, de la classe de 6ème à la classe de 3ème et les élèves scolarisés au lycée, de la classe de Seconde à la Terminale (dont les classes générales, technologiques et professionnelles). Ces élèves sont issus d'établissements publics ou privés sous contrat relevant du Ministère de l'Education Nationale.

En Guadeloupe, 59 établissements ont été tirés au sort (31 collèges et 28 lycées) soit 146 classes au total (62 classes de collège et 84 classes de lycée). Les élèves des classes sélectionnées ont été invités, durant 1 heure de cours, à remplir le questionnaire auto-administré en ligne de façon anonyme et confidentiel, sous la surveillance d'un responsable désigné au sein de l'établissement scolaire.

Activité 2023

Coordination de l'étude sur le territoire

L'ORSaG a accompagné les 59 établissements qui ont accepté de participer à ENCLASS lors de la mise en place de l'enquête et lors de la passation des questionnaires. En Guadeloupe, 2 084 collégiens et lycéens ont participé à l'enquête qui s'est déroulée du 13 mars au 16 juin 2023.

Premières exploitations des données

L'enquête EnCLASS aborde de multiples thématiques. En 2023, l'ORSaG s'est penché sur les habitudes alimentaires et l'activité physique, et sur les addictions (réseaux sociaux, cannabis, alcool et tabac). Les premiers résultats sur les addictions aux substances psychoactives chez les adolescents scolarisés ont été présentés lors des RAGA (Rencontres des Acteurs Guadeloupéens en Addictologie) en novembre 2023.

Programmation 2024

La valorisation des données d'ENCLASS 2023 va se poursuivre en 2024. Les rapports d'études sur les habitudes alimentaires et l'activité physique des adolescents scolarisés, sur les addictions (réseaux sociaux, cannabis, alcool et tabac), sur la santé mentale sont attendus pour le 1ère semestre 2024.

Contexte

Les profils socio-sanitaires sont des outils incontournables de l'ORSaG. Ils dressent un état des lieux de la santé des habitants de la Guadeloupe et accompagnent l'ARS et les collectivités territoriales dans la démarche de formalisation des Contrats Locaux de Santé (CLS) à l'échelle des territoires communaux ou intercommunaux. Régulièrement mis à jour, les différents indicateurs décrivent les aspects sociodémographiques, la morbidité et la mortalité d'une population, ainsi que l'offre de soins du territoire.

Objectifs

Dresser un état des lieux de la santé de la population de Guadeloupe. In fine, les éléments recueillis permettront de disposer d'indicateurs de référence afin d'évaluer les besoins des Guadeloupéens, en termes de soins et de définir une offre adaptée au territoire.

Activité 2023

En 2023, les données de trois EPCI ont été publiées :

- La Communauté d'Agglomération de la Riviera du Levant (CARL) ;
- La Communauté d'Agglomération Cap Excellence ;
- La Communauté de Communes de Marie-Galante (CCMG).

Diffusion

Les versions complètes et les fiches synthétiques des profils socio-sanitaires sont disponibles sur le site de l'ORSaG.



**LES ÉTUDES
&
SURVEILLANCES**

- HORS CONVENTION ARS -

Kannari 2 - Phase pilote



Contexte

La contamination de l'environnement par la chlordécone, survenue entre les années 70 et 90, constitue une préoccupation majeure dans les Antilles françaises compte tenu du fait qu'elle expose de façon continue et durable la population, principalement par voie alimentaire. Ces expositions sont susceptibles de provoquer des effets sanitaires connus ou potentiels non encore pleinement explorés (InVS-Inserm, 2010 ; Multi-gner *et al.* 2016). Les résultats du volet imprégnation de l'étude Kannari de 2013-2014 dont le rapport a été publié en 2018, ont montré que 95 % des personnes résidant en Guadeloupe et 92 % en Martinique avaient des concentrations sériques de chlordécone supérieures à la limite de détection avec des niveaux moyens respectivement de 0,13 Qg/L et 0,14 Qg/L (Dereumeaux, 2018). Afin de suivre l'évolution de l'imprégnation sanguine de la population antillaise par la chlordécone et par d'autres polluants environnementaux, Santé Publique France met en place en 2023, en Guadeloupe et en Martinique, l'étude transversale de biosurveillance KANNARI2.

L'ORSaG est sollicité pour assurer le recrutement et la coordination des infirmiers (ères) (IDE) dédiées à l'étude et contribuer à la collecte des données déclaratives de santé, des prélèvements biologiques et à l'analyse des données de santé.

Objectif

L'objectif général de l'étude est d'étudier l'évolution des niveaux d'imprégnation par la chlordécone et par d'autres polluants d'intérêt des populations guadeloupéenne et martiniquaise, et de rechercher les principaux facteurs qui y sont associés. L'étude se déroule en parallèle en Martinique et en Guadeloupe continentale à deux périodes : une phase pilote et l'étude à grande échelle. Une inclusion de 1 150 adultes et 350 enfants par territoire est attendue.

Méthode

Les personnes ont été tirées au sort pour participer à l'étude. Après enregistrement de leur accord de participation, l'étude détaillée est présentée par un enquêteur. Dans un deuxième temps, un examen clinique, ainsi que le recueil des prélèvements biologiques (urine et sang) et des données sur leurs habitudes de vie, leur alimentation et leurs activités professionnelles et de loisirs sont réalisés par un IDE et un enquêteur.

Activité 2023

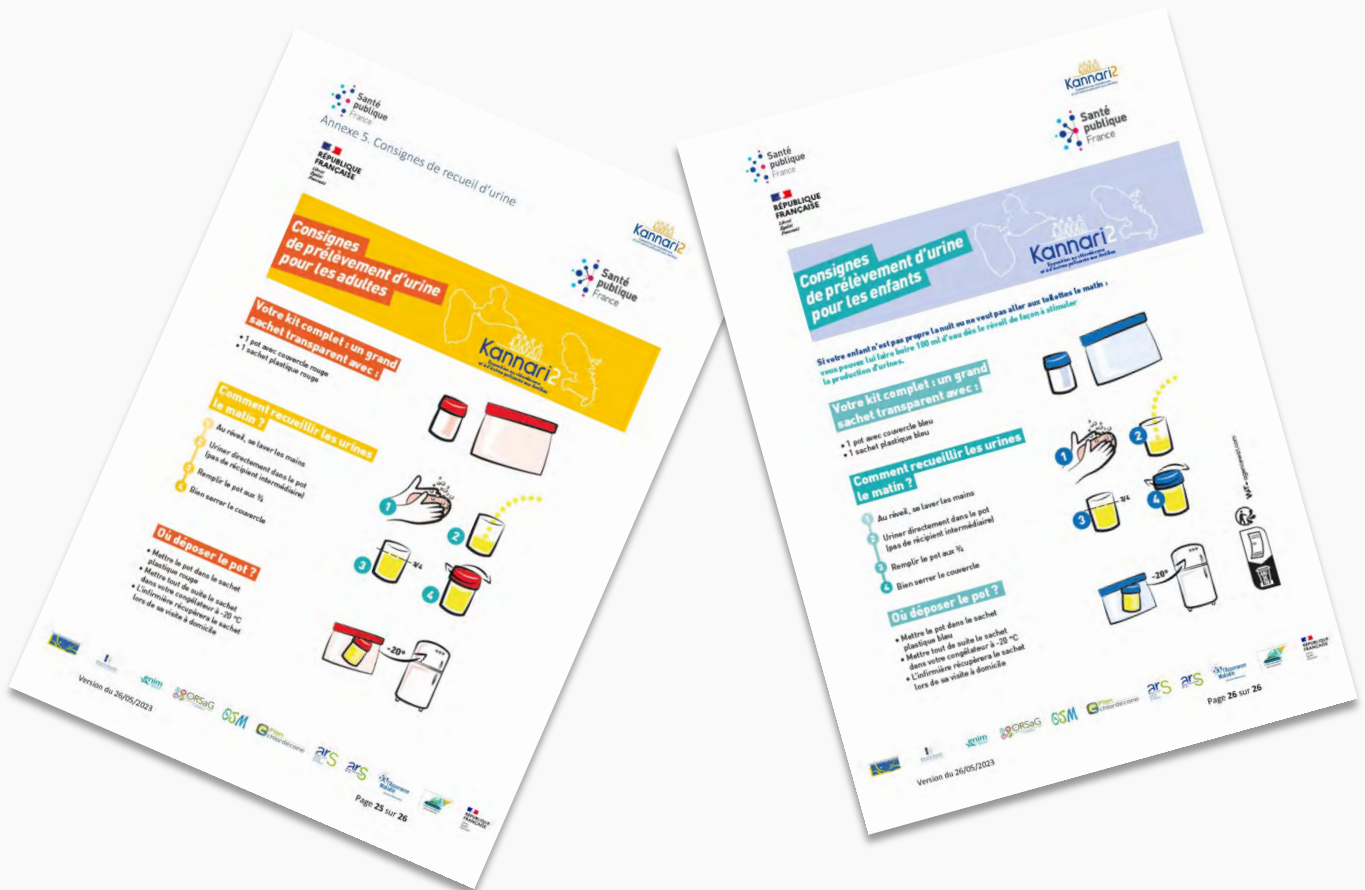
En 2023, l'ORSaG assure la mise en place et la coordination de la phase pilote qui s'est déroulée du 03 juin au 01 juillet 2023 sur trois communes : Bouillante, Pointe-à-Pitre et le Moule.

Ainsi, 3 infirmières ont été recrutées pour cette phase pilote et ont été formées le 30 mai 2023.

Le second semestre 2023 a été consacré au recrutement des IDE en charge de réaliser les inclusions dans toutes les communes de Guadeloupe. La fin d'année est consacrée à la préparation du déploiement de l'enquête à grande échelle prévue pour janvier 2024.

Programmation 2024

Réalisation et coordination de l'étude à grande échelle.



Les conduites suicidaires dans les DROM

Contexte

L'étude « Regards croisés sur le suicide et les conduites suicidaires en Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion et Mayotte » s'inscrit dans la réponse à l'objectif de l'axe 1 de l'appel à projets de recherche « le suicide et sa prévention » de la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees) visant à disposer de connaissances sur les spécificités des conduites suicidaires dans les DROM et collectivités d'outre-mer. La Fnors et les ORS des cinq DROM (Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion et Mayotte) ont proposé la réalisation d'un diagnostic interrégional pluri-thématique portant sur les spécificités et les déterminants des conduites suicidaires dans ces territoires.

Objectif

L'objectif principal est de réaliser un diagnostic interrégional sur les spécificités des conduites suicidaires en Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion et Mayotte, et de leurs déterminants.

Méthode

L'étude repose sur une méthode de recherche mixte, combinant approche quantitative (exploitation des données disponibles dans les bases médico-administratives) et qualitative (entretiens semi-directifs et focus groups auprès des professionnels de terrains). Quatre axes de recherches ont été définis pour identifier les similitudes et les différences interrégionales :

- Dispositifs d'observation et de connaissances ;
- Facteurs de risques et déterminants ;
- Représentations et facteurs culturels ;
- Environnement sanitaire

Activité 2023

En 2023, les travaux ont porté sur l'exploitation des données de l'ATIH, de Santé Publique France et de l'INSERM. Concernant le volet qualitatif de l'étude, en 2023, les entretiens avec les professionnels de terrain se poursuivent. Une fiche territoriale sur les données par territoire est réalisée en septembre 2023.

Programmation 2024

Présentation aux partenaires des premiers résultats de l'étude pour la Guadeloupe. Participation à la rédaction du rapport pour l'ensemble des DROM. Finalisation du rapport attendue au 1er trimestre 2024.



Maladies à Caractère Professionnel

Contexte

Les maladies à caractère professionnel (MCP) regroupent l'ensemble des maladies en lien avec l'activité professionnelle, signalées par tout médecin, plus particulièrement les médecins du travail, et qui ne sont pas indemnisées par un Régime de Sécurité Sociale.

Objectif

L'objectif principal de la surveillance MCP est d'améliorer la connaissance des pathologies d'origine professionnelle en estimant le taux de prévalence des MCP en milieu professionnel. La surveillance permet également de repérer les situations socioprofessionnelles les plus concernées au regard de l'âge, du sexe, de la catégorie socioprofessionnelle et du secteur d'activité des salariés et de décrire les agents d'expositions associées aux différentes pathologies.

Méthode

Le programme de surveillance des MCP s'appuie sur la participation volontaire des médecins du travail de la région et leurs équipes, qui signalent deux fois par an, pendant deux semaines consécutives dites « quinzaines MCP », toutes les MCP rencontrées au cours de leurs consultations auprès des salariés.

Le programme de surveillance des MCP a été mis en place en Guadeloupe et en Martinique en 2018, il se poursuit en 2023.

Activité 2023

En 2023, plusieurs réunions avec les partenaires, les médecins du travail, les équipes de Santé Publique France ont été menées en 2023. Les travaux ont porté sur la remontée des données enregistrées lors des quinzaines. On observe cependant que le nombre de médecins du travail participant à la surveillance reste faible.

Programmation 2024

Une réunion est prévue en 2024 avec la Martinique pour l'exploitation des données de 2020 à 2023.

MCP LES MALADIES À CARACTÈRE PROFESSIONNEL **Note d'information collective**

Quinzaine maladies à caractère professionnel (MCP)

Dans le cadre de ses missions, Santé publique France contribue à l'amélioration des connaissances ainsi qu'à la surveillance des accidents du travail, des maladies à caractère professionnel (MCP) et des risques sanitaires en milieu du travail (loi du 9 août 2004 du Code de la santé publique, article 15-alinéa 6).

Afin de mieux connaître l'état de santé des travailleurs salariés, la Direction régionale du travail et de la formation professionnelle, en collaboration avec Santé publique France, propose un renforcement de la veille sanitaire au travers de l'observation des MCP en s'appuyant sur les médecins du travail de la région.

Aujourd'hui, certaines maladies professionnelles, conséquence directe de l'exposition d'un travailleur à un risque physique, chimique, biologique, ou des conditions dans lesquelles il exerce son activité professionnelle, sont reconnues et indemnisées dans le cadre de tableaux de maladies professionnelles existants. Ces tableaux sont susceptibles d'évoluer en fonction de l'apparition ou d'une meilleure connaissance des risques (ajout de nouveaux tableaux, modification des tableaux existants). Il est donc nécessaire de mieux connaître les maladies et les risques susceptibles de survenir dans le milieu professionnel pour faire évoluer ces tableaux.

Pour cela, le législateur a imaginé un dispositif de déclaration par les médecins du travail des affections qu'ils rencontrent au cours de leur exercice et dont ils jugent qu'elles pourraient être imputables au travail.

NOUS VOUS INFORMONS QUE VOUS CONSULTEZ PENDANT UNE « QUINZAINE MCP »

Santé publique France et l'Inspection médicale du travail ont mis au point un recueil basé sur un réseau de médecins du travail pour signaler de manière anonyme toutes les MCP rencontrées au cours des visites de médecine du travail pendant des périodes de 15 jours, « les Quinzaines MCP ». La meilleure connaissance de ces maladies permettra d'améliorer la prévention en matière de santé au travail.

Les résultats de ces « Quinzaines MCP » seront restitués sous forme de tableaux statistiques synthétiques et agrégés, aux niveaux régional et national, de façon à ce qu'aucun d'entre vous ne puisse être identifié.

Santé publique France a obtenu l'autorisation de la Commission nationale de l'Informatique et des libertés (CNIL) pour réaliser cette étude.

Le 12 août 2018, le Code de la santé publique, articles L1111-4 à L1111-10, a été modifié par la loi n° 2018-1040 relative à la sécurité sanitaire des produits de santé. Pour en savoir plus sur les nouvelles dispositions relatives à la surveillance des maladies à caractère professionnel, consultez le site internet de Santé publique France.

Le 12 août 2018, le Code de la santé publique, articles L1111-4 à L1111-10, a été modifié par la loi n° 2018-1040 relative à la sécurité sanitaire des produits de santé. Pour en savoir plus sur les nouvelles dispositions relatives à la surveillance des maladies à caractère professionnel, consultez le site internet de Santé publique France.

Merci de votre collaboration

Santé publique France

Devenir des Etudiants en Médecine de l'UA



Contexte

En Guadeloupe en 2022, la densité de médecins généralistes tous modes d'exercice confondus était plus faible qu'en France Hexagonale. Augmenter la densité médicale sur notre territoire repose tant sur la formation des nouveaux médecins que sur l'attractivité de la Guadeloupe pour exercer la médecine. C'est dans ce cadre que la collectivité régionale de la Guadeloupe a décidé d'investir plus largement le domaine de la santé. Elle entend soutenir, par le biais de financements notamment, les structures et professionnels de santé dans l'amélioration de l'offre de soins. Dans le but d'identifier les motivations et les attentes professionnelles mais aussi les craintes des étudiants en médecine qui souhaiteraient exercer en Guadeloupe, la Région Guadeloupe a missionné l'ORSaG pour réaliser une enquête en ligne auprès de l'ensemble des étudiants de 3ème année et 4ème année de la faculté Hyacinthe BASTARAUD.

Objectif

L'objectif principal de l'étude est d'identifier les choix de carrières et les attentes professionnelles des étudiants en médecine à l'Université des Antilles.

Méthode

L'ensemble des étudiants inscrits en 3ème année et en 4ème année au Pôle Guadeloupe de l'Université des Antilles pour l'année universitaire 2023-2024 ont été sollicités pour participer à une enquête en ligne.

Activité 2023

En juin 2023, un protocole arrêtant les modalités de l'étude est signé entre l'ORSaG et la Région Guadeloupe. Un comité de pilotage a été mis en place rassemblant la Région Guadeloupe, des professionnels de santé, une association des étudiants en médecine, un représentant d'une collectivité et des professionnels de l'université Antilles-Guyane. Le questionnaire a été mis en ligne du 9 octobre 2023 au 31 janvier 2024. L'association des étudiants en médecine et la faculté de médecine ont apporté leur aide pour une large diffusion à l'ensemble des étudiants.

Programmation 2024

L'année 2024 sera consacrée à l'analyse des données de l'enquête et à la valorisation des résultats.

Région Guadeloupe : Accessibilité aux soins

Contexte

La réduction des inégalités d'accès aux soins demeure un enjeu majeur des politiques menées par les collectivités territoriales en matière d'aménagement territorial et de soutien à l'attractivité dans les territoires. Afin d'améliorer les connaissances sur l'accessibilité au système de santé sur notre territoire, notamment chez les personnes qui bénéficient de l'action sociale, la Collectivité Régionale de Guadeloupe a missionné l'ORSaG pour mener une enquête en population générale et dans les CCAS sur l'état de santé et l'accès aux soins des personnes.

Objectif

L'objectif principal de cette étude est d'actualiser les connaissances sur l'accessibilité au système de santé en Guadeloupe. Il s'agit, par ailleurs, d'obtenir l'avis des guadeloupéens qui sont les plus éloignés de ce système et d'identifier les déterminants des inégalités d'accès aux soins.

Méthode

Deux enquêtes ont été menées : une enquête téléphonique sur un échantillon représentatif de la population guadeloupéenne (N=400) et une enquête auprès de la population accueillie dans les CCASS (Centre Communal d'Action Sociale). Pour chaque EPCI, des CCAS ont été tirés au sort et sollicités pour participer à l'étude (1 par EPCI). De plus, les CCAS des dépendances (Terre de Haut, Grand-Bourg et la Désirade) ont également été inclus. La passation des questionnaires en face à face a été réalisée par l'ORSaG.

Activité 2023

En 2023, un protocole arrêtant les modalités de l'étude est signé entre l'ORSaG et la Région Guadeloupe. La version définitive du questionnaire est arrêtée en novembre 2023. L'étude téléphonique s'est déroulée entre novembre et décembre 2023. L'étude en face-à-face dans les CCAS s'est déroulée du 15 novembre 2023 au 10 janvier 2024.

Programmation 2024

L'année 2024 sera consacrée à l'analyse des données des deux enquêtes et à la valorisation des résultats.

Enquête sur les besoins et les attentes des Guadeloupéens concernant l'accessibilité au système de soins en Guadeloupe

Date : / /

4. Quel CCAS ?

Basse-Terre Marie-Galante Morne à l'Eau La Désirade
 Pointe à Pitre Sainte-Anne Sainte-Rose Terre de Haut

La Guadeloupe a une densité médicale faible et fait partie des territoires français les moins bien dotés en professions médicales. L'ORSaG en collaboration avec la Région Guadeloupe met en place cette enquête auprès de la population afin d'actualiser les connaissances sur l'accessibilité au système de santé en Guadeloupe, d'obtenir l'avis des personnes éloignées du système de soins et d'identifier les déterminants des inégalités d'accès aux soins. Ce questionnaire est entièrement anonyme et vous prendra que 10 à 15 minutes à compléter. Votre participation est essentielle pour identifier des pistes d'amélioration de l'accès aux soins sur le territoire.

I. Profil

Pour les personnes interrogées, demandez si le questionnaire n'a pas déjà été fait par téléphone.

I. Sexe

Un homme Une femme

I.2 Avez-vous ? (Citer)

Moins de 30 ans Entre 50 et 59 ans
 Entre 30 et 39 ans 60 ans ou plus
 Entre 40 et 49 ans

I.3 Dans quelle commune habitez-vous ?

Anse-Bertrand Baie-Mahault Baillif Basse-Terre Bouillanville Capoterre-Belle-Eau Capotierre-de-Mir
 Deshaies Gourbeyre Goyave Grand-Bourg La Désirade Lamentin Le Gosier Le Moule Les Abymes
 Morne-à-l'Eau Petit-Bourg Petit-Canal Pointe-à-Pitre Pointe-Noire Port-Louis Saint-Claude
 Sainte-Anne Sainte-Rose Saint-François Saint-Louis Terre-de-Bas Terre-de-Haut Trois-Rivières
 Vieux-Fort Vieux-Habitants

I.4 Quelle est votre catégorie socio-professionnelle ? (Citer)

Agriculteur Artisan/Commerçant/Chef d'entreprise Cadre et professions intellectuelles supérieures
 Profession intermédiaire Employé Ouvrier Etudiant/Apprenti Retraité Sans emploi
 Autre situation

I.5 De quel dispositif de couverture médicale disposez-vous ? (Citer)

Assurance maladie seule Aide médicale d'état (AME)
 Assurance maladie Mutuelle Aucun
 Complémentaire santé solidaire (ex-CMU-C) Ne sait pas

I.6 Quel est votre niveau d'étude ? (Ne pas citer)

Aucun diplôme Etudes supérieures
 Brevet des collèges Ne sait pas
 BEP / CAP Ne souhaite pas répondre
 Bac / Bac pro ou équivalent

I.7 Quel est le revenu mensuel net moyen de votre ménage en euros, après prélèvement à la source, en prenant en compte toutes les sources de revenus (salaires, RSA, allocations chômage, prestations familiales, revenus du patrimoine) ? (Ne pas citer)

Moins 1000 € De 2500 € à 3000 € Plus de 4500 €
 De 1000 € à 1500 € De 3000 € à 3500 € Ne sait pas/ne souhaite pas répondre
 De 1500 € à 2000 € De 3500 € à 4000 €
 De 2000 € à 2500 € De 4000 € à 4500 €

VIRAGE : Violences et rapports de genre

Contexte

VIRAGE est une enquête sur les violences et rapports de genre initiée par l'Ined (institut national d'études démographiques) en France hexagonale en 2015. En 2018, l'enquête est réalisée dans les DROM (Réunion, Martinique et Guadeloupe) permettant d'actualiser les connaissances sur les violences dans les DROM.

En 2023, l'ORSaG a souhaité approfondir l'exploitation de la base de données de l'Ined en travaillant sur les violences faites aux femmes en couple hétérosexuel sur le territoire de la Guadeloupe et sur l'impact de ces violences sur la santé des femmes.

Objectif

L'objectif de l'exploitation des données régionales de l'enquête Virage pour cette thématique est de centrer l'analyse sur les violences vécues par les femmes dans la sphère conjugale au cours des 12 derniers mois dans le but d'approfondir les premiers résultats sur la prévalence des violences subies, ainsi que sur la santé des femmes résidant en Guadeloupe, et sur les facteurs associés au risque de subir ces violences.

Méthode

La collecte des données en Guadeloupe s'est déroulée du 22 janvier au 13 décembre 2018, réalisée par Ipsos Outre-mer. Au total, 2 809 questionnaires ont été recueillis (2 014 femmes et 795 hommes), ont participé au volet « vie de couple », de l'enquête Virage en Guadeloupe. Les informations ont été collectées par téléphone, qui est la modalité de passation la plus adaptée pour des enquêtes sur les violences, permettant la confidentialité pour l'enquêté(e).

Activité 2023

En 2023, les travaux ont porté sur l'exploitation des données de la base.

Programmation 2024

Le rapport devrait être disponible au premier trimestre 2024.



EREGIN : Accompagnement à la fin de vie

Contexte

Dans le cadre de la réflexion initiée par la Loi du 02 février 2016 dite Loi Claeys Leonetti, l'Espace de Réflexion Ethique de la Guadeloupe et des Iles du Nord (EREGIN) a missionné l'ORSaG pour la réalisation d'une enquête grand public sur le sujet de l'accompagnement en fin de vie.

L'EREGIN s'est engagé, localement, à tout mettre en œuvre sur l'information du plus grand nombre sur les soins palliatifs, les directives anticipées, les lieux de fin de vie, l'euthanasie, l'assistance au suicide, etc.



Objectif

L'objectif de l'étude était de recueillir l'opinion de la population de Guadeloupe et des îles du Nord sur la thématique de l'accompagnement en fin de vie en vue d'alimenter la réflexion des groupes de travail sur l'évolution de la loi Claeys-Leonetti.

Méthode

Une enquête téléphonique anonyme a été menée, entre le 06 et le 24/02/2023, auprès d'un échantillon de 400 personnes représentatif de la population de Guadeloupe, Saint-Martin et Saint-Barthélemy âgée de 18 ans et plus. La représentativité de l'échantillon a été assurée par la méthode des quotas prenant en compte les principales caractéristiques sociodémographiques de la population de Guadeloupe (le sexe, l'âge, le lieu de résidence et la catégorie socioprofessionnelle).

Activité 2023

En 2023, l'ORSaG a réalisé le questionnaire d'enquête en collaboration avec l'EREGIN. Les données ont été analysées par l'ORSaG et valorisées auprès des partenaires.



Principaux Résultats

Les données indiquent que les Guadeloupéens sont tout à fait conscients de ne pas être suffisamment informés sur les dispositifs relatifs à la fin de vie. Près de huit Guadeloupéens sur dix s'estiment mal informés. Les textes législatifs en matière d'accompagnement à la fin de vie, les termes de personnes de confiance, les directives anticipées, les soins palliatifs ne sont pas suffisamment connus. Les données montrent également qu'une large majorité de Guadeloupéens (88,3%) accorde une importance à l'apaisement de la souffrance, aux soins de confort en fin de vie. Ils sont par ailleurs nombreux (88%) à souhaiter finir leurs jours entourés de leurs proches et chez eux.

Diffusion

En juin 2023, le rapport d'étude a été présenté à l'EREGIN et à l'ARS

CHGR : Etude flash SSR gériatrique

Contexte

Afin d'évaluer le besoin en termes d'accessibilité et d'implantation des SSR (Soins de Suite et de Réadaptation) gériatriques sur le territoire, le Centre Hospitalier Gériatologique Jacques SALIN (CHG de Guadeloupe) a missionné l'ORSaG pour réaliser une enquête flash auprès des médecins traitants et des médecins spécialistes (cardiologie, neurologie et rhumatologie). Il s'agit également d'avoir une visibilité sur les données démographiques relatives aux personnes âgées, en global sur le territoire et par commune du bassin de vie du CHG de Guadeloupe.

Objectif

L'objectif principal de l'étude est d'évaluer le besoin en lits et places de SSR sur le territoire, ce d'autant plus que la Guadeloupe est marquée par une population très vieillissante.

Méthode

Le premier volet de l'étude a consisté à une exploitation des données (Caractéristiques socio-démographiques de la population cible ; Etat de santé des séniors ; Nombre de lits SMR gériatrique en Guadeloupe) disponibles dans les bases médico-administratives (INSEE, DREES, Assurance maladie, INSERM).

Le deuxième volet de l'étude a consisté à réaliser une enquête en ligne des auprès professionnels de santé (médecins généralistes et spécialistes) de la zone centre (Pointe-à-Pitre, Baie-Mahault, Abymes, Lamentin, Gosier, Morne-à-l'Eau, Petit Bourg), afin de mieux connaître leurs besoins en lits SMR gériatrique.

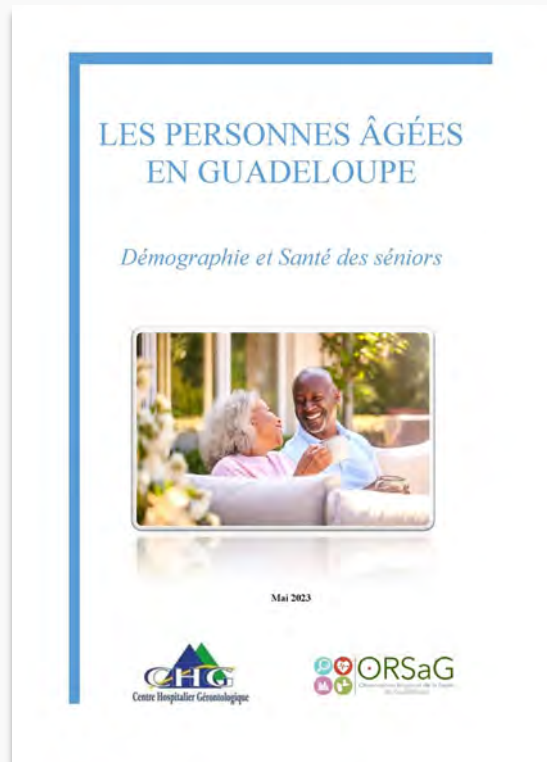
Activité 2023

En 2023, l'ORSaG a réalisé une exploitation des données quantitatives sur les personnes âgées du bassin de vie du CHG Jacques Salin (Répartition par tranche d'âge, indice de vieillissement et du grand vieillissement, état de santé des séniors, mortalité). Des données sur la répartition des établissements de SSR sont également recueillies.

Concernant l'enquête auprès des professionnels, malgré plusieurs relances téléphoniques et par mail, le taux de participation est resté faible (17%).

Diffusion

Rapport remis au CHG Jacques Salin.



LES JOURNÉES THÉMATIQUES

Journée mondiale de la Maladie d'Alzheimer

Journée Mondiale de la maladie Alzheimer

21 Septembre 2023

La maladie d'Alzheimer est une maladie neurodégénérative caractérisée par une atteinte progressive et irréversible du cerveau. La perte des cellules nerveuses est lente mais inexorable. La maladie d'Alzheimer appartient au groupe des maladies appelées Trouble Neurocognitif Majeur (TNCM) et elle en est la cause la plus fréquente.

Source : <https://www.ameli.fr/guadeloupe/assure/sante/themes/maladie-alzheimer>

4 400 guadeloupéens pris en charge* pour maladie d'Alzheimer et maladies apparentées en **2021**

Les femmes plus concernées
que les hommes



Taux standardisés de
8,2 pour 100 000
hommes pris en charge



La Guadeloupe autant concernée que la France pour la prise en charge en **2021**

Taux standardisés de **11,4**
prises en charge pour 100 000 habitants.

Taux standardisés de **9,8**
prises en charge pour 100 000 habitants.

*Correspond à toute personne relevant d'un régime de la Sécurité sociale ayant bénéficié d'au moins une prestation remboursée dans l'année et/ou ayant séjourné au moins une fois dans un établissement de santé

Source : SIVIRAM/SNDS, Assurance Maladie, Cartographie des pathologies et des dépenses



383 nouvelles admissions en ALD pour Maladie d'Alzheimer et autres démences en moyenne et par an en Guadeloupe sur la période **2019-2021**

2 377 bénéficiaires d'une ALD pour Maladie d'Alzheimer et autres démences en Guadeloupe en **2021** (+ 11% par rapport à 2018)

Source : CNAMTS, MSA, RSI, Insee

115 décès en moyenne **par an** en Guadeloupe (période 2015-2017)

Moins de décès en Guadeloupe qu'en France hexagonale entre **2015 et 2017**

Taux standardisés de **31**
pour 100 000 habitants
en Guadeloupe

Taux standardisés de **41**
pour 100 000 habitants
en France hexagonale

Source : Inseim (CépiDC), Insee

FINANCEMENT
ars
Agence de Santé
Guadeloupe
Saint Martin
Saint Barthélemy

ORSaG
Observatoire Régional de la Santé
de Guadeloupe

Journée Européenne de la Prostate

Journée Européenne de la prostate

20 Septembre 2023



La prostate est une glande de l'appareil génital de l'homme située sous la vessie en avant du rectum, sécrétant un liquide entrant dans la composition du sperme

Le cancer de la prostate est une maladie qui se développe à partir de cellules de la prostate initialement normales qui se transforment et se multiplient de façon anarchique, jusqu'à former une masse appelée tumeur maligne. <https://www.e-cancer.fr/>

Effectifs des hommes en ALD pour cancer de la prostate en Guadeloupe

4 054

Hommes en
ALD en 2021

Un chiffre en légère
augmentation depuis 2017

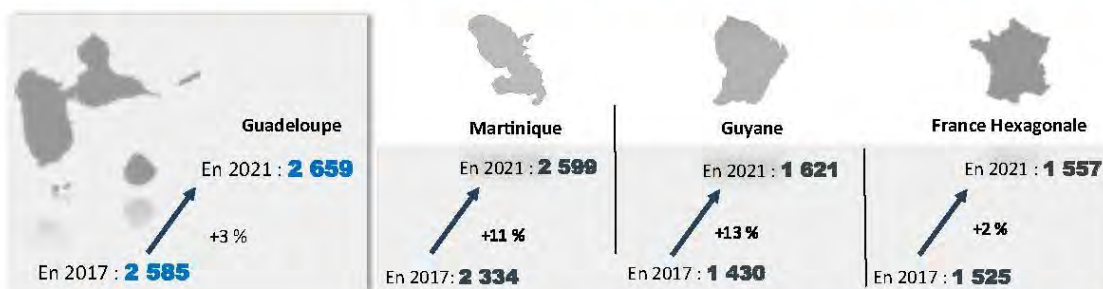
+1,8%

1ère localisation cancéreuse

chez l'homme en 2021

66 % des hommes en ALD pour cancer
ont un **cancer de la prostate** en 2021

Taux standardisés* des hommes en ALD pour cancer de la prostate



En ALD selon l'âge en 2021 pour cancer de la prostate

84%

des cas surviennent chez des
hommes âgés de
65 ans et plus

Mortalité par cancer de la prostate

1ère cause de mortalité par cancer
chez les hommes en Guadeloupe

Une mortalité en **diminution**:

⇒ meilleure prise en charge / détection



FINANCEMENT
ARS
Agence de Santé
Guadeloupe
Saint-Martin
Saint-Barthélemy

Source : CGSS, Cnamts, RSI, Inserm (CépiDC) Insee *Taux standardisés sur l'âge pour 100 000 hommes

ORSaG
Observatoire Régional de la Santé
de Guadeloupe



OCTOBRE Rose

Cancer du sein : 1er cancer chez la femme en Guadeloupe

Le cancer du sein résulte d'un dérèglement de certaines cellules qui se multiplient et forment le plus souvent une masse appelée tumeur. Il en existe différents types qui n'évoluent pas de la même manière.

Pour en savoir plus : <https://www.e-cancer.fr/>

Les données sur les affections de longue durée (ALD)

Nouvelles admissions en ALD

En Guadeloupe, 264 nouvelles admissions en ALD en moyenne par an pour cancer du sein ont été recensées sur la période 2019-2021. Avec un taux standardisé de 120 nouvelles admissions pour 100 000 femmes, la Guadeloupe a le 2^{ème} taux standardisé le plus faible de France. Ce taux est inférieur à celui de la France Hexagonale (191/100 000 femmes)¹.

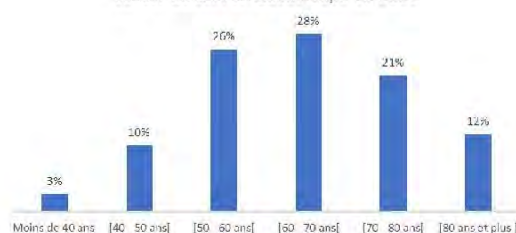
Ensemble des bénéficiaires

En 2021, 2 466 femmes étaient en ALD pour cancer du sein en Guadeloupe (-2% par rapport à 2018).

Les femmes concernées étaient majoritairement âgées de 50 ans et plus.

Le taux standardisé de femmes en ALD pour un cancer du sein, en Guadeloupe, en 2021 était de 1 183 pour 100 000 femmes. Ce taux est inférieur à celui enregistré en France Hexagonale (1 951 pour 100 000 femmes)².

Répartition des femmes par classe d'âge en ALD pour cancer du sein en Guadeloupe en 2021



Le dépistage organisé*

Selon le CRCDC, 15 860 femmes ont été dépistées en 2022. Les femmes dépistées avaient entre 50 et 55 ans pour 27% d'entre elles³.

Sur la période 2021-2022, parmi les femmes ciblées âgées de 50 à 74 ans, 45,2% ont été dépistées pour un cancer du sein en Guadeloupe. Le dépistage concernait 47,8% des femmes ciblées en France Hexagonale⁴.

Les séjours hospitaliers

Entre 2020 et 2022, 5 513 séjours hospitaliers en moyenne par an ont été enregistrés pour un cancer du sein (+22% par rapport à 2017-2019)⁵.

Les données de Mortalité – Effectifs et taux standardisés de mortalité

En Guadeloupe, 61 femmes sont décédées par cancer du sein, en moyenne, par an sur la période 2015-2017, selon les données de mortalité extraites des statistiques nationales de causes de décès de l'INSERM⁶.

Le taux standardisé de mortalité par cancer du sein en Guadeloupe (25 décès pour 100 000 femmes) était inférieur au taux national (29 décès pour 100 000 femmes).

Le cancer du sein est la 1^{ère} cause de mortalité des cancers féminin devant le cancer côlon-rectum.



ORSaG
Observatoire Régional de la Santé
de Guadeloupe

FINANCEMENT
ars
Appréhension
Guadeloupe
Saint-Martin
Saint-Barthélemy

Sources : [1-2] CNAMTS, CCMSA, RSI ; [3] Centre Régionaux de coordination des dépistages des cancers (CRCDC) - Ex-AGWADEC ; [4] Santé publique France, CRCDC, Données INSEE 2022 ; [5] SNDS PMSI-MCO ; [6] Inserm CépiDC

*Dépistage s'adressant aux femmes âgées de 50 à 74 ans, qui vise à détecter des anomalies à un stade précoce avant l'apparition des symptômes du cancer du sein et permet de réaliser une mammographie de dépistage.

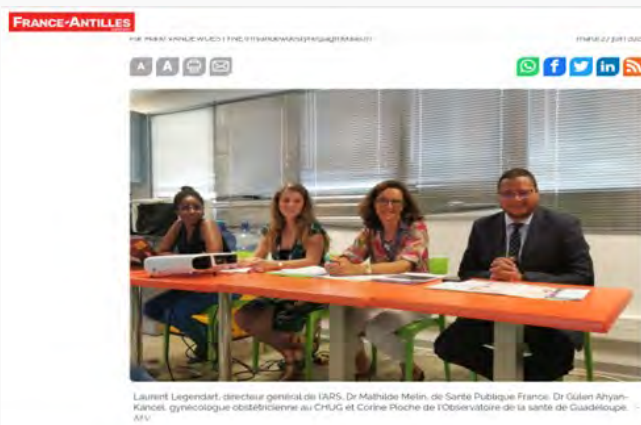
LES PRÉSENTATIONS DE DONNÉES



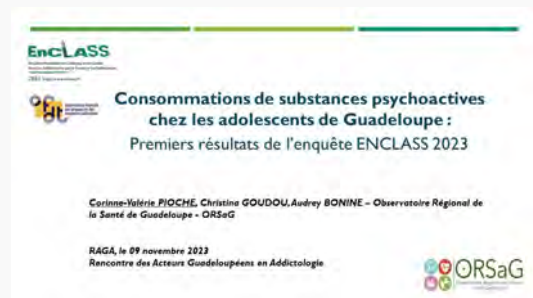
Le 13 février 2023, les résultats de l'étude « suicides et tentatives de suicide en Guadeloupe » étaient présentés à l'ARS par l'ORSaG.



En prévision des missions que souhaitent donner la Région Guadeloupe à l'ORSaG, Corinne Pioche a fait une présentation de « l'Etat de Santé et offre de soins en Guadeloupe » dans les locaux de la Région Guadeloupe le 02/05/2023.



L'ARS et Santé Publique France ont présenté la nouvelle édition de l'Enquête Nationale Périnatale (ENP) lors d'une conférence de presse le 27/06/23, en présence de Laurent Legendart (Directeur Général de l'ARS), Dr Gülen Ahyan-Kancel (gynécologue obstétricienne au CHUG) et Corinne Pioche (Directrice de l'ORSaG).



Tous les ans ont lieu les journées du RAGA (Rencontres des Acteurs Guadeloupéens en Addictologie). C'est à l'Espace Régional du Raizet qu'ont eu lieu les rencontres 2023 avec pour thème : « Addictions et conduites à risques des adolescents/jeunes adultes ».

M. Antoine Philippon de l'OFDT (Observatoire Français des Drogues et des Tendances addictives), en visioconférence, a fait une présentation des « Prévalences de consommation de substances psychoactives chez les adolescents » en hexagone.

L'équipe de l'ORSaG a, pour sa part, présenté les premiers résultats de l'enquête EnCLASS 2023 sur « Consommation de substances psychoactives chez les adolescents de Guadeloupe ». La présentation a été faite par Corinne Pioche, directrice, Christina Goudou et Audrey Bonine, chargées d'étude.

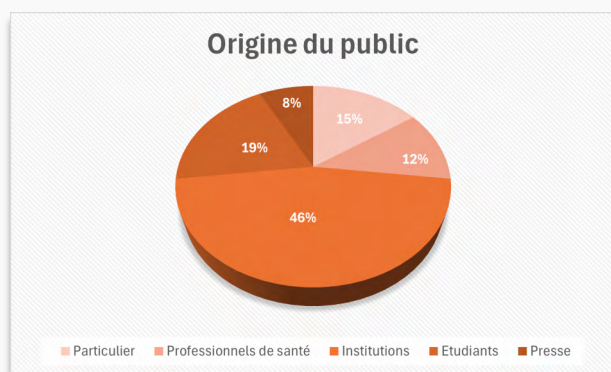
**TRANSMISSION
&
DEMANDES D'INFOS**

Formations dispensées

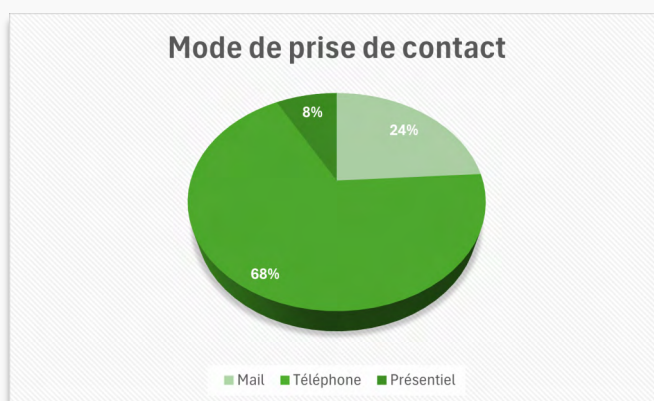
IFSI : Outils et démarches en Santé publique – Octobre 2023

Une des missions de l'ORSaG est de proposer son appui méthodologique et statistique aux projets développés par les professionnels de la santé. C'est aussi une transmission qui passe par des interventions dans le cadre de parcours de formation santé. En 2023, Corinne Pioche a eu le plaisir d'intervenir, à nouveau, à l'IFSI (Institut de formation en soins infirmiers) afin d'y présenter le module « outils et démarche en santé publique »

Les demandes d'information



L'ORSaG est heureux de constater que les demandes d'information ont doublé en 2023 par rapport à 2022. Ce sont 26 demandes qui ont été traitées.



LES POINTS FORTS DE 2024

EnCLASS

Les premiers rapports d'étude à partir des résultats de l'enquête EnCLASS sont attendus pour le premier semestre de 2024.

Les thématiques en cours d'étude sont les suivantes :

- Habitudes alimentaires et activité physique
- Tabac, alcool, cannabis et autres drogues
- Réseaux sociaux
- Les autres rapports seront disponibles dans le courant du 2ème semestre 2024 : Jeux vidéo, Jeux d'argent et de hasard
- Santé mentale et bien-être

La convention Région Guadeloupe

Dans le cadre de cette convention, deux rapports devront être transmis au premier semestre 2024 :

- Enquête sur les attentes professionnelles et le devenir des étudiants formés par la faculté de médecine aux Antilles
- Enquête sur les besoins et les attentes des guadeloupéens concernant l'accessibilité au système de soins en Guadeloupe

Kannari 2 – Déploiement

2024 sera l'année du déploiement de l'étude Kannari 2 avec un objectif de 1500 participants sur la Guadeloupe



Imm. Le Squale, rue René Rabat

Houelbourg sud II

97122 BAIE-MAHAULT

0590 47 61 94

www.orsag.fr

info@orsag.fr